

# COMBAT OUVRIER

Pour la construction  
d'un parti ouvrier  
révolutionnaire en  
Martinique et  
en Guadeloupe.  
Pour l'émancipation  
des peuples de  
Martinique et  
de Guadeloupe.  
Pour la reconstruction  
de la IV<sup>ème</sup>  
Internationale.

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

— PARAIT TOUTES LES 2 SEMAINES —

SAMEDI 20 JUIN 2015

N° 1135

PRIX 1 €

## EDITORIAL

### Nouvelles attaques anti ouvrières !

Le gouvernement Valls vient de faire une série de nouveaux cadeaux au secteur patronal. Une prime de 4 000 euros sera versée aux patrons d'entreprises individuelles sans salarié pour les aider à franchir «le pas difficile» de l'embauche d'un premier salarié. Cette somme leur sera offerte pour toute embauche en CDD ou en CDI de plus de douze mois. Le dispositif sera étendu à toutes les entreprises n'ayant jamais eu de salarié ou n'en ayant plus depuis au moins un an. Cette aide s'ajoutera aux aides fournies au titre du «crédit d'impôt compétitivité recherche» et aux allègements de charges sur les bas salaires. En réalité, avec ces mesures, le gouvernement risque fort de subventionner des embauches que des petits patrons auraient de toutes façons effectuées. Car, si vraiment ces tout petits patrons ont besoin d'embaucher un salarié, ils l'auraient fait sans ces mesures.

Pour les TPE (très petites entreprises), celles qui ont moins de 10 salariés et les PME (petites et moyennes entreprises), celles qui ont moins de 250 salariés, les CDD qui constituent 85% des embauches seront maintenant renouvelables deux fois. Es-ce le début de la fin des CDI ? C'est possible. Les patrons en rêvent. De même, les «seuils sociaux» seront gelés pendant trois ans. Les seuils sociaux sont ces obligations auxquelles sont soumises les entreprises qui atteignent 10 salariés, puis 11, puis, 20, 25 et plus jusqu'à 200 et plus. Les patrons prétendent que ces «seuils» les pénalisent trop et les empêchent d'embaucher. Le gouvernement exécute.

Les accords de maintien de l'emploi permettant de faire varier horaires et salaires au gré du patron pourront durer cinq ans au lieu de deux. Et un travailleur refusant cette flexibilité, voire cette baisse de salaire, sera désormais licencié selon le droit commun. Mais l'attaque la plus brutale concerne les indemnités de licenciement. Lorsqu'un tribunal de prud'hommes juge qu'un licenciement est abusif, il peut exiger que l'employeur verse des indemnités supplémentaires excédant les indemnités légales. Eh bien, Le gouvernement vient, comme le demandait le patronat de plafonner ces indemnités, de fixer un prix forfaitaire, pas très élevé. Cela concerne pour, le moment, les entreprises de moins de 250 salariés, mais Valls a indiqué que le dispositif pourra être étendu à toutes les autres entreprises.

Ce ne sont pas ces cadeaux somptueux aux patrons qui permettront d'embaucher les dizaines de milliers de chômeurs aux Antilles et des millions en France. Pour cela les seules mesures radicales sont de puiser dans les immenses profits des capitalistes et de travailler moins pour travailler tous !

En ce qui concerne les retraites, de nouvelles attaques se préparent. Le rapport annuel du COR (Conseil d'orientation des retraites) prévoit un nouveau recul de l'âge moyen de départ à la retraite à 64 ans à la fin des années 2030 contre 61 ans en 2013. Mais ce n'est pas parce que les salariés ne travaillent pas assez longtemps que les caisses de retraite sont vides. C'est l'aggravation de la crise économique, le chômage de masse, les cadeaux au patronat sous forme d'exonérations ou diminutions de cotisations qui entraînent un recul des entrées de cotisations.

Malgré ces aides, le patronat ne cesse de dire que s'il n'embauche pas c'est parce qu'il ne peut licencier facilement et qu'il faut alléger encore plus le code du travail. Et ne voilà-t-il pas qu'un ex ministre socialiste, Badinter, vient en appui au patronat en clamant qu'il faut revoir ce code entièrement. On en vient donc à préparer l'opinion à la suppression totale du code du travail. Mais il y a une autre façon de voir les choses : casser le code des profits de manière à ce que tous les milliards extorqués aux travailleurs par l'exploitation capitalistes soient mis au service de tous et non plus au service d'une minorité d'exploiteurs ! Mais cela, c'est la lutte des travailleurs qui y parviendra.

### Marine déwò ! Le Pen pé ké palé !

Pour la troisième fois, Marine Le Pen a annoncé le report de son voyage aux Antilles. C'est que, à chaque fois, des manifestations se préparent pour l'empêcher d'entrer en Guadeloupe et en Martinique ou pour fortement perturber son voyage. En 1987 et en 1997, son père Jean Marie Le Pen n'avait pu entrer dans les deux îles en raison de fortes manifestations hostiles.

Aujourd'hui, l'annonce de la non venue de Marine Le Pen aux dates prévues fin juin est donc déjà un succès pour les organisations qui manifestaient contre ce voyage. En Martinique, le comité «Marine Déwò» avait déjà perturbé la visite de «la négresse de service» du Front National, Huguette Tafna qui était venue préparer l'arrivée de Marine Le Pen. «Sa négresse» a dû sagement lui conseiller de différer son voyage. Puis, le vendredi 5 juin sur la place de la Savane en Martinique un meeting du comité «Marine Déwò» réunissait près de 150 personnes et de nombreux militants dont des militants de Combat Ouvrier, l'avocat Constant, Garcin Malsa, Luc Reinette et bien d'autres. Mercredi 10 juin, une conférence de presse était organisée par le comité «Marine pé ké palé» à Pointe-à-Pitre avec le FKNG de Reinette, le CIPN (comité international des peuples noirs), le KSG (Konvoi pou sovè Gwadloup) avec René Beauchamp, Combat Ouvrier avec notre camarade Max Céleste et le journal des jeunes de *Rebelle* !



Jean-Marie Le Pen, le père, aigri

représenté par notre camarade Raphaël Cécé.

Un meeting sera organisé le vendredi 19 juin à la salle Rémy Nainsouta à Pointe-à-Pitre.

Le troisième revirement de Marine Le Pen est déjà un succès pour tous ceux qui ont milité en ce sens. Elle a fait annoncer confusément qu'elle pourrait venir vers le mois d'octobre ! Mais les militants et organisations qui s'y opposent demeurent vigilants.

Marine Le Pen veut se donner une autre image que celle de son père, une image non raciste. Mais c'est une feuille de... vigne... de bananier ! Le Pen est raciste et son parti est raciste. Il a été fondé en grande partie sur le racisme et l'antisémitisme. Son ADN est raciste ! Il ne partira pas comme ça ! Dans ces deux îles peuplées en grande majorité de Noirs, et d'Indiens, deux îles dont la majorité de la population est issue de la traite négrière et de l'esclavage d'antan, du colonialisme et du racisme du pouvoir blanc, il est important de faire savoir que nous ne voulons pas de Le Pen. Nous sommes aussi aujourd'hui une société multi raciale où toutes



Marine Le Pen, la fille, dans les salons de l'impérialisme américain

les communautés, blanche, noire, indienne, (de l'Inde) syrienne, libanaise, arabe, se sont mélangées et en sont fières ! Car sur ce plan là nos îles sont déjà un microcosme de la société future. Un mélange que Le Pen rejette en France ! Bien sûr, ils diront que nous sommes français, nous et qu'ils nous aiment pour cela, mais pour mieux s'en prendre à nos frères haïtiens immigrés ! Quant à ceux qui nous disent qu'elle a le droit de s'exprimer nous répondons qu'entre nous (les organisations qui protestent) et elle, c'est nous qui n'avons que très rarement droit aux médias. Les Le Pen on les entend tous les jours sur les plateaux de télévision ! Ça suffit !

Le Pen, déwò ! Le Pen pé ké palé sidan !

### Martinique

### Habitation Dillon : La lutte des salariés face à un patron voyou !

Les neuf salariés du restaurant Habitation Dillon ont tenu une conférence de presse le lundi 8 juin, afin d'alerter la population sur leur situation. En effet, leur direction les a informés par courrier que le restaurant fermerait ses portes du 1<sup>er</sup> au 31 juillet. Inquiets de la soudaineté d'une telle décision, les salariés sont restés sur leurs gardes, d'autant plus que leur salaire du mois de mai dernier n'avait pas été versé. Donc, ils ont considéré que cette fermeture cachait une mise en chômage technique, et des licenciements déguisés.

Ce n'est que le lendemain, c'est-à-dire le mardi 9 juin, que les salariés ont pu joindre leur patron. Ce jour-là, tôt le matin, ils ont appris que la société serait liquidée. Voilà ce que les salariés disent avec

colère : «Le propriétaire nous a appelés à 6 heures mardi matin, pour nous dire qu'il avait changé les cadenas et que ce n'était pas la peine de venir travailler».

Ce comportement est celui d'un patron voyou. Alors les salariés avec leur organisation syndicale la CDMT, se sont tous retrouvés dans les rues de Fort-de-France le mercredi 10 juin, en manifestant sur le boulevard pour informer de nouveau la population. Ils ont à cette occasion reçu le soutien des passants. D'autres ont exprimé leur dégoût vis-à-vis d'une direction méprisante envers ses employés.

Et les salariés de continuer à protester en disant : «Si monsieur Paul Ruffé (le patron) veut fermer le restaurant qu'il le fasse dans les règles».

Les salariés ne sont pas restés inactifs. Ils se sont rendus au Tribunal de Grande Instance, ont interpellé également le procureur de la République sur leur sort. Ensuite les manifestants se sont rendus à la Préfecture et ont été reçus par un représentant de l'État.

En tout cas, les autorités de l'État ont été mises au courant des agissements de cet exploitateur sans vergogne.

Pour l'instant, ces salariés se retrouvent sans ressources, dans l'impossibilité de subvenir aux besoins de leur famille. Ils attendent qu'une rencontre soit organisée avec leur direction pour lui faire «respecter les règles» comme ils disent eux-mêmes. Et ils ne baissent pas les bras.

## Invasion par les sargasses : le gouvernement se hâte... à petits pas et... à moindre coût

Dans un communiqué publié le 11 juin dernier par la préfecture de Martinique, l'État a annoncé qu'il a débloqué un fonds de 1,5 million d'euros pour le ramassage et la valorisation des algues sargasses. Il l'a fait par l'intermédiaire de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Depuis la fin de l'année 2014, ces algues venant par bancs successifs de l'Océan Atlantique, envahissent le littoral des communes du Sud et du nord Atlantique, baies, criques, pontons, plages. En Guadeloupe aussi. Lorsqu'elles pourrissent, ces algues envahissantes laissent des tapis de plusieurs centimètres d'épaisseur, dégageant des gaz malodorants mais aussi décapants et irritants. La semaine dernière encore, une école a dû être fermée car plusieurs élèves avaient été frappés de malaises. Pour faire face à ce qui est désormais présenté comme une «catastrophe naturelle», le gouvernement Hollande intervient avec le concours des Collectivités locales par des subventions à des entreprises privées. Les onze projets qui viennent d'être retenus dans l'appel d'offres organisé par l'ADEME devront encore être testés. Leur mise en œuvre sera financée par l'État. Ces entreprises lauréates espèrent bien saisir l'occasion pour se développer et surtout pour enrichir leurs patrons, le profit étant la finalité de tout investissement privé. Bien sûr, parallèlement et après plusieurs mois, le gouvernement a annoncé qu'il mobilise par l'intermédiaire de l'ADEME un fonds équivalent (1,7 million

d'euros) dans le cadre de sa politique d'insertion. Il augmente le nombre d'emplois d'avenir pour la création des fameuses «brigades vertes» annoncées par la ministre de l'environnement il y a quelques mois.

Le complément du financement devra venir des communautés d'agglomération des communes du Nord Atlantique (Cap Nord) et du Sud (Espace Sud). Une subvention spéciale de 220 000 euros est également attribuée par l'État à l'Agence Régionale de Santé et à Madininair (agence chargée de la surveillance de la qualité de l'air), pour l'installation d'un réseau de surveillance de l'hydrogène sulfuré, gaz émanant du pourrissement de ces algues. Un fonds de même montant sera attribué aux communes pour l'achat d'équipements adaptés au ramassage des algues. Après plusieurs mois, durant lesquels elles ont eu à gérer avec les moyens du bord et souvent par à-coups une partie des dégâts occasionnés dans leurs communes, les municipalités apprécieront sûrement.

Dans la réalité, malgré la liste de ces mesures, les moyens mis en place par le gouvernement ne sont pas à la hauteur de la situation, à savoir résoudre le problème du ramassage et de l'élimination des sargasses, sur terre, et aussi sur mer. Ils ne tiennent pas compte non plus des nuisances de ces déchets puants sur la santé de la population et notamment sur les plus fragiles. Et les déclarations de Fabrice Rigoulet-Rose, le préfet de Martinique sur la nécessaire «réponse mutualisée au niveau des intercommunalités» masque mal la politique d'un

gouvernement qui intervient à moindre coût en favorisant «l'initiative privée»... de quelques-uns plutôt que d'apporter des solutions adaptées aux problèmes de la population.

Pourtant, face à l'urgence, l'État pourrait disposer de moyens conséquents. On sait comment en une nuit il mobilise les fonds nécessaires à une opération militaire à l'autre bout de la planète pour défendre les intérêts de ses multinationales. Alors, des solutions il en existe sûrement. Cela pourrait être d'embaucher des milliers de chômeurs sur les dizaines de milliers qui existent en Martinique et en Guadeloupe, pour lutter contre ce fléau. Par exemple, il faudrait aller en mer avec des bateaux pour ramasser ces algues avant qu'elles n'atteignent le littoral, avec des marins confirmés. Bref, un plan d'urgence devrait être mis en place, avec les moyens nécessaires.

Les associations de marins pêcheurs ne s'y sont d'ailleurs pas trompées et certaines ont déclaré dès le lendemain que les mesures gouvernementales annoncées par le Préfet étaient tardives et insuffisantes, notamment car elles ne prévoient pas le ramassage des algues en mer.

Mais voilà, pour qu'il en soit autrement il aurait fallu une réelle volonté politique de l'État et des assemblées locales de prendre à bras le corps et le problème des sargasses et aussi celui des milliers de jeunes chômeurs. Ce n'est pas le cas.

## Femmes victimes : le sexisme tue !



Août 2014 à Fort de France

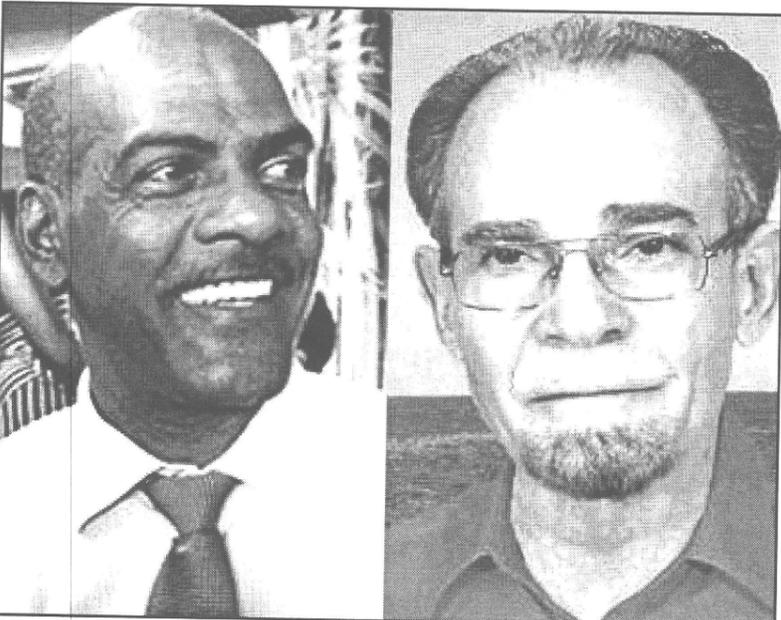
Deux tragédies ont fait la une des actualités en Guadeloupe, récemment. Le 8 juin, à Goyave, une femme a été tuée par balle. D'après sa famille, c'est parce qu'elle avait refusé ses avances que le meurtrier lui a tiré dessus, avant de se suicider. Quelques jours plus tard, on apprenait qu'une autre femme est morte en région parisienne. Là encore, c'est un homme qui n'a pas supporté d'être éconduit qui a tué.

La même semaine, le 13 juin, l'Union des Femmes de la Martinique commémorait un bien triste anniversaire : les 10 ans de la mort de Sandra. En 2005, cette jeune femme était brûlée vive devant la mairie de Fort-de-France par son compagnon, un homme violent qu'elle avait décidé de quitter. Ces drames sont malheureusement trop fréquents. Il y a encore beaucoup d'hommes qui considèrent leur compagne - voire toute femme en général - comme «leur chose». Si elle se refuse, ou si elle décide de le quitter, l'homme pense qu'il a le

droit de lui ôter la vie. Pendant longtemps, ces assassinats ignobles étaient désignés comme «crimes passionnels», comme si la passion pouvait excuser ces faits. En France comme aux Antilles, c'est dans leur couple, ou leur entourage proche, que les femmes subissent le plus de violences. Une femme sur dix subit des violences conjugales. Tous les 3 jours, l'une d'entre elles meurt sous les coups de son compagnon, ou de son ex. Une sur cinq a subi des violences sexuelles au cours de sa vie, dont la majorité sont commises au sein de la famille. Ces chiffres montrent que la société doit changer pour que cessent ces violences odieuses. Pour que les femmes ne soient plus les victimes toutes désignées, elles doivent être les égales des hommes dans tous les domaines, et notamment au niveau économique. Les femmes ont donc toute leur place dans le combat communiste, pour une société débarrassée de toute exploitation !

### Martinique

## CTM : les tripatouillages dans la course à la mangeoire



Letchimy

Marie-Jeanne

de S. Letchimy. Craignant d'être laissé lui-même sur la touche par le PPM, Béret s'est mis aussi à vanter, les qualités de certains qui devraient être représentés dans la nouvelle Assemblée.

Pour permettre aux uns et aux autres de se caser, chacun des regroupements ou des coalitions de partis ou des groupes politiques, affiche ses tripatouillages.

Du côté du groupe Ensemble pour une Martinique Nouvelle de Letchimy, lui-même récemment élu officiellement «tête de liste», on martèle qu'il n'existe pas de têtes de section, mais un seul chef, la tête de liste. Donc, pour l'instant, les négociations se déroulent dans une relative discrétion.

Dans le camp des «patriotes», la distribution des postes pour les «têtes de section» a été orchestrée différemment. Elle a fait l'objet d'une répartition savamment dosée entre MIM, RDM ou Palima (Parti pour la Libération de la Martinique), répartition qui, là encore, continue à provoquer des remous chez certains.

Mais que cela soit l'un ou l'autre tripatouillage de ces futurs candidats à la CTM, dans les deux camps, la vraie préoccupation chez certains, ce qui pousse les uns et les autres à sortir de leur silence et à monter au créneau, c'est la course aux places à occuper. C'est tout. La défense des intérêts des travailleurs, des chômeurs, des retraités est le cadet de leurs soucis.

service.

Cela a été le cas dernièrement du 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Saint-Joseph, un certain Morin. Ce dernier n'est peut être pas étranger au récent ralliement au PPM du maire de Saint-Joseph, Athanase Jeanne-Rose alors que celui-ci avait été un des fidèles lieutenants de Claude Lise, actuel président du RDM (Rassemblement Démocratique Martiniquais), parti qui s'aligne au côté du MIM (Mouvement Indépendantiste Martiniquais) de Marie-Jeanne.

C'est encore le cas d'un certain Béret, représentant du Parti socialiste (PS) de Hollande en Martinique et membre de la coalition EPMN (Ensemble pour une Martinique Nouvelle) autour

## Détournements de fonds à l'Université des Antilles : une affaire qui devrait être étouffée ?

Le scandale a éclaté en 2014. Fred Célimène et Kinvil Logossah, deux professeurs dirigeants du laboratoire Ceregmia (Centre d'Étude et de Recherche en Économie, Gestion, Modélisation et Informatique Appliquée) sont mis en cause dans des détournements de millions d'euros. Plusieurs rapports officiels, comme celui de la Cour des Comptes, ont mis en évidence leur gestion trouble des fonds européens qu'ils recevaient pour financer des projets de formation et de recherche.

Suite à cette affaire, la présidente de l'Université avait interdit l'accès de la faculté aux professeurs Célimène et Logossah pour une durée d'un an. Le 26 mai 2015, ils ont tenté de reprendre leur poste. Des étudiants et des personnels se sont mobilisés pour les bloquer à l'entrée du campus en Martinique. Le préfet a proposé de les faire escorter par les gendarmes, mais finalement ces chefs voyous n'ont pas pu entrer.

Nous constatons depuis plus d'un an, la passivité des autorités dans ce dossier. Alors que toutes les preuves sont publiques, la justice refuse pour l'instant de sanctionner les

coupables.

Le 10 juin, le conseil de discipline, qui s'est tenu en janvier à Toulouse, devait se prononcer sur les sanctions administratives à l'encontre de ces deux professeurs. Finalement, ils ont encore repoussé cette décision au 25 juin. En attendant, les étudiants et les personnels du campus de Schoelcher ont bien raison de se mobiliser contre le retour des dirigeants du Ceregmia. La présidente Mencé-Caster a aussi renouvelé leur suspension provisoire.

Dans ce scandale, les présidents de Région en Martinique et en Guadeloupe, Lurel et Letchimy, devront aussi rendre des comptes. Ce sont eux qui validaient les financements de millions de fonds européens pour les projets douteux du Ceregmia. En décembre, Lurel se présentera aux élections du Conseil Régional de Guadeloupe et Letchimy sera candidat aux élections de la Collectivité Territoriale de Martinique. Le président Hollande soutient leur candidature. On comprend mieux pourquoi le Parti Socialiste et le gouvernement auraient tout intérêt à étouffer ce scandale.

## Les employés de BNP PARIBAS se mobilisent contre le plan de départs volontaires de la direction !

Réunis en assemblée générale le mercredi 10 juin 2015, les employés ont voté pour une grève reconductible. Cela fait plusieurs mois que les représentants du personnel discutent avec la direction du plan de départs volontaires et ces derniers constatent que les indemnités proposées ne font pas le compte et que la direction refuse de répondre à leurs questions.

Les experts nommés par les salariés estiment que le plan est insuffisant en ce qui concerne les indemnités de départ. La direction prévoit 150 suppressions de postes aux Antilles Guyane dont 72 pour la Guadeloupe. Pire, ces emplois seront délocalisés à Bordeaux.

Alors comment accepter une telle hémorragie des emplois alors que nous vivons dans un département où le taux de chômage avoisine les 25% (un peu plus de 10% pour la France). Le projet prévoit la fusion des trois filiales de Guadeloupe, Martinique et Guyane et le siège sera en Martinique. La grève a été bien suivie dans les agences qui ont baissé rideau ce jour là. Le lendemain jeudi la grève a continué car les représentants des 3 syndicats, CGTG, CFDT et FO avaient rendez-vous avec la direction. Elle

n'a pas apprécié la mobilisation du personnel dans les couloirs de la banque et le directeur s'est permis de bousculer violemment la secrétaire du CHSCT. Cette dernière a d'ailleurs décidé de porter plainte car ce n'est pas la première fois qu'un directeur s'en prend à une responsable syndicale. Cela s'était déjà produit lors des évènements de 2009. Pour la direction de la BNP-PARIBAS les salariés doivent se contenter de miettes comme indemnités de départ et en plus ils ne doivent rien dire et surtout ne pas faire grève. Il faut savoir qu'après plusieurs séances de négociations, la direction, qui au départ proposait 13 mois de salaire, arrive péniblement à 15 mois comme indemnité alors que pour d'autres filiales de la BNP dans l'hexagone les indemnités étaient de 30 mois de salaire. Alors pourquoi cette différence de traitement lorsqu'il s'agit des DOM ?

Il faut noter que l'inspection du travail en Guadeloupe qui a été saisie ne fait pas diligence sur ce dossier. L'inspecteur est inaccessible et n'a toujours pas eu de discussion avec le personnel puisqu'il doit donner son avis sur le dossier, alors qu'en Martinique et en Guyane les

inspecteurs ont déjà interpellé la direction sur les anomalies du dossier. Le vendredi 12 juin la direction rencontrait les élus du Comité d'entreprise qui doivent donner également leur avis. Mais le Comité d'entreprise a préféré ne pas donner d'avis sur ce projet qui n'est pas justifié. Le personnel a décidé de reprendre le travail le vendredi 12 car il est dans l'attente de la réponse de l'inspection du travail. La menace persiste d'une reprise de la mobilisation des employés, mais cette fois en Guadeloupe, Martinique et Guyane. C'est d'ailleurs la meilleure voie à suivre pour obliger la direction de la BNP à revoir son plan dans l'intérêt des employés. Et ce ne serait que justice, car les médias font état actuellement des salaires des banquiers et en particulier de ceux de la BNP PARIBAS dont le nombre de millionnaires a augmenté en 2014.

En fait le plan de la direction de la BNP-PARIBAS vise à augmenter les profits des actionnaires de la banque qui a largement les moyens de combler les pertes des filiales de l'Outre-mer puisque c'est le prétexte invoqué par la direction pour mettre en œuvre son plan de suppression d'emplois.

## Grève à Servichef-Espace Sud

Des salariés de l'entreprise Servichef-Espace-Sud sont en colère. Cette entreprise est chargée de distribuer des repas dans les écoles maternelles et primaires. Le mardi 9 juin dernier, en pleine négociation des NAO, une fraction du personnel a décidé de se mobiliser, et comme le dit le journal France Antilles du 10 juin de «réactiver le préavis de grève déposé le 27 avril dernier».

Les grévistes, à travers leur tract, reprochent au gérant Eric Coppet de : «ne pas prendre en compte nos revendications qui se dégradent, le non-maintien de nos acquis, le non-respect des formations du personnel, le non-respect des instances représentatives du

personnel, l'absence de CHSCT, le non-respect de la grille de salaire...»

Ce mouvement de grève pouvait entraîner des perturbations sur la préparation et la livraison des repas, mais la direction a trouvé la parade en préférant embaucher des intérimaires plutôt que satisfaire les revendications des grévistes. Il faut croire qu'elle dispose de l'argent pour le faire...

Pour l'instant aucune solution à ce conflit n'a encore été trouvée entre les grévistes et la direction. Alors, les salariés et leur syndicat UGTM restent mobilisés jusqu'à ce que leur direction trouve une solution favorable à leurs revendications.

## Raz le bol chez les agents hospitaliers du CHUM

Les restrictions budgétaires mises en place par la direction du CHUM (Centre hospitalier universitaire de la Martinique) ont chaque semaine des répercussions plus ou moins importantes dans un service ou dans un autre, au CHU Zobda Quitman de Fort de France, à la cité hospitalière de Mango Vulcin du Lamentin ou au Centre Hospitalier de Trinité. Chez les agents, confrontés à la pénurie permanente de matériel, à une politique de la petite semaine pour la maintenance des appareils, y compris des ascenseurs par exemple, aux tergiversations de la direction sur l'évolution de certains services comme ceux de la cuisine ou de la blanchisserie, le ras-le-bol est permanent. Le mécontentement est palpable chez les agents dont les conditions de travail se dégradent. Le dernier bulletin de Combat Ouvrier, **L'Écho des Hôpitaux**, relate la situation dégradée venant de la pénurie de médecins anesthésistes mais aussi la mobilisation des agents de la cuisine.

### Pénurie de médecins anesthésistes...

Cette semaine des représentants syndicaux étaient mobilisés pour dénoncer cette situation. Selon eux la direction pourrait bien en profiter pour fermer des salles de bloc à Mangot Vulcin. La réponse de la direction est toujours la même. Il n'y aurait pas assez d'argent pour embaucher ces

médecins très chers payés. La loi du marché, paraît-il ! La même qui permet à des firmes pharmaceutiques d'organiser des pénuries de médicaments ou de vaccins ! Et l'administration, les gouvernements successifs sont passifs devant les profiteurs de la «loi du marché». Par contre pour exiger toujours plus des travailleurs, ils savent être efficaces.

### ...Une pénurie inadmissible

C'est quand même inadmissible de se retrouver à la merci des choix faits pour satisfaire la politique d'austérité budgétaire du gouvernement. Il s'agit pourtant des missions essentielles de l'hôpital public. Il faudra bien qu'un jour on décide de se mettre en colère tous ensemble pour exiger des moyens à la hauteur des besoins réels de l'hôpital.

### Mobilisation à la cuisine

Vendredi dernier les collègues de la cuisine ont exprimé leur ras le bol face aux difficultés quotidiennes qu'ils rencontrent. Le staff de la direction a fini par se déplacer et lister le petit matériel manquant pour l'acheter. Mais des réunions et des expertises sont toujours en cours pour le choix d'implantation de la confection des repas sur les différents sites du CHUM. En attendant, les travailleurs ont bien raison de se faire respecter.

## Mobilisation des salariés des Hôtels Salako, du restaurant Hippopotamus et de la société So Prest'iles

A l'appel de la CGTG une vingtaine de salariés tant des Hôtels SALAKO que du restaurant HIPPOPOTAMUS ou de SO PREST'ILES se sont mobilisés lundi 15 juin.

Il s'agissait pour eux de faire entendre ensemble leurs revendications, alors qu'ils sont en butte aux attaques patronales. Les salariés de SO PREST'ILES licenciés depuis 2012 viennent d'obtenir une décision de la cour d'appel de Basse-Terre datée du 18 mai 2015, reconnaissant le caractère totalement abusif de leur licenciement. Une dizaine d'entre eux avaient décidé de ne pas se laisser jeter à la rue sans rien dire.

La plupart étaient des femmes employées à la confection et au service des repas pour les collèges et les lycées de Guadeloupe. Grâce à leur lutte, elles avaient réussi à arracher le reclassement de 4 d'entre elles sur des postes à mi-temps dans des collèges sous l'autorité du Conseil général. Parallèlement, elles ont poursuivi leur affaire devant la juridiction prud'homale pour obtenir des dommages et intérêts. La cour d'appel vient de reconnaître le bienfondé de leur action, après plus de 3 ans de galère, en concluant qu'il n'y avait aucune raison

économique justifiant le licenciement des 140 salariés de SO PREST'ILES. Cette entreprise étant liquidée, les salariées se sont mobilisées encore une fois pour que leurs indemnités leur soient versées sans attendre.

Les salariés du restaurant HIPPOPOTAMUS du centre commercial Milenis, eux, ont appris brutalement la fermeture et la liquidation de l'entreprise, le 28 mai dernier. La liquidation avait eu lieu à Fort de France, sans information des employés ! Un panneau indiquant «travaux en cours» a été apposé à l'entrée du restaurant ! Cela faisait pourtant à peine un an que l'enseigne avait réouvert, après une première liquidation. Une dizaine de jeunes salariés, sur les 24 jetés au chômage ont décidé de réagir. Ils ont exigé d'être payés pour le mois de mai qu'ils ont effectué et exigent la restitution des fonds publics versés à cette entreprise.

Quant aux salariés des Hôtels SALAKO, ils font partie du groupe Fabre Domergue qui cumule un passif de plus de 50 millions de dettes depuis 2007. En Guadeloupe comme en Martinique, le groupe Fabre a fait appel aux fonds publics pour le renflouer.

Ces opérations opaques se font sur le dos des salariés. En Martinique, les salariés du groupe ont décidé de ne pas se laisser faire et plusieurs mobilisations ont eu lieu pour demander des comptes à Fabre, le PDG. En Guadeloupe, les 3 hôtels du groupe, Clipper, Prao et Salako sont fermés depuis le 15 mai. Le rachat des murs par une foncière à laquelle participent la Région Guadeloupe, la Caisse des Dépôts et Consignation et d'autres banques a eu lieu. Les salariés eux sont en formation depuis le 1<sup>er</sup> juin sans garantie sur le montant de leurs salaires. La direction du travail a validé une mise en chômage partiel mais les élus du personnel ne sont pas en possession des documents... Ce qui signifie qu'ils n'ont aucune garantie. Les salariés des trois entreprises ont décidé de se rendre à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre pour exiger des comptes sur l'utilisation des fonds publics par ces entreprises qui jettent les salariés à la rue après en avoir bénéficié. Une délégation a été reçue par le sous-préfet. Une nouvelle réunion est fixée le 22 juin. Les salariés mobilisés ont décidé de revenir plus nombreux ce jour là pour demander des comptes !

## L'écho de Pôle Emploi

### EXPLOITATION DES JEUNES EN CDD, ÇA SUFFIT !

Après 3 ans de turn-over de dizaines de jeunes embauchés en CDD à la CSP, les collègues disent stop !

Les collègues ont envoyé une lettre ouverte à Jacques-Gustave pour crier leur ras le bol et l'arrêt de ce système ingérable. Les jeunes ont le droit d'obtenir un CDI après un an de bons et loyaux services.

### UN SYSTÈME DÉBILE...

Tous les 3 ou 6 mois, il faut tout recommencer :

les anciens CDD s'en vont et c'est aux collègues permanents d'apprendre le travail à ceux qui arrivent.

Au moment où les jeunes en CDD commencent à maîtriser toutes les composantes de leur travail, on les jette à la rue.

Tu parles d'une efficacité !

### ...QUI EXPOSE INUTILEMENT NOS COLLEGUES

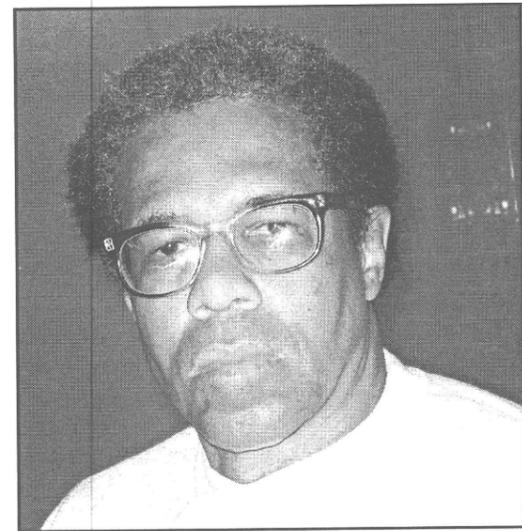
A peine un mois après leur embauche, les collègues sont programmés en entretien avec des demandeurs d'emploi, sans aucune formation. Qu'on ne s'étonne pas après que des demandeurs d'emploi s'en prennent à nous, car ils sont mécontents. En plus de déconsidérer le métier de conseiller, c'est la mise en danger des jeunes recrues !

### CHEZ LES PETITS, TOUT EST PETIT !

En réponse à la lettre ouverte des collègues, le DR est resté conforme à ce que nous connaissons tous de lui : méprisant et arrogant !

Il n'a pas daigné répondre aux collègues directement mais a fait lire sa réponse par le directeur de l'A2S. Qu'il continue comme ça, toutes les bonnes choses ont une fin !

## Après 43 ans à l'isolement, la justice annule la libération d'un Black Panther



Albert Woodfox

aucune preuve.

En réalité, la justice américaine veut faire payer à Albert Woodfox son passé de Black Panther. Durant les années 60, cette organisation de jeunes Noirs américains avait pris les armes pour défendre la communauté noire des quartiers pauvres face aux racistes. Le FBI a organisé l'élimination physique des Black Panthers ou

leur emprisonnement à perpétuité.

Les durées d'emprisonnement record de Woodfox ou Mumia Abu Jamal (sympathisant des Black Panthers) montre la peur qu'à eue le gouvernement face à cette organisation radicale de jeunes Noirs.

Aujourd'hui où la police américaine blanche tue un Noir tous les 2 jours, on comprend pourquoi les derniers Black Panthers doivent toujours être réduits au silence et à l'isolement, 43 ans après : c'est le fait du racisme officiel, permanent qui subsiste contre les Noirs.

Les représentants des créanciers de la Grèce : principalement Merkel pour l'Allemagne, Hollande pour la France, et Lagarde pour le FMI, persistent à réclamer des mesures d'austérité drastiques visant à tirer la dernière goutte d'une population déjà exsangue : de nouvelles coupes massives dans les retraites, dont les plus faibles passeraient de 480 à 320 euros, le report de l'âge du départ en retraite. Ils exigent encore des hausses de la TVA de 11 à 23%, le non rétablissement des conventions collectives, la privatisation totale des transports et de la production électrique. Ces exigences sont pires que celles imposées aux précédents gouvernements, avant la victoire électorale du parti de gauche Syriza et l'arrivée au pouvoir du premier ministre, Tsipras, dont le programme électoral incluait la sortie de l'austérité et un meilleur niveau de vie pour la population. Jusqu'ici, le gouvernement grec et son premier ministre ont fait certaines concessions mais refusent de se plier aux dernières exigences de l'Europe. Il serait difficile de reculer davantage, sous peine de perdre tout crédit auprès de la population. Mais n'est-ce pas ce que souhaitent les grandes puissances européennes, donner une leçon aux populations des pays fortement endettés qui pourraient avoir la tentation de voter pour des partis plus à

gauche?

En février, le gouvernement grec s'était déjà engagé à des réformes structurelles en échange du versement de la dernière tranche du plan d'aide internationale d'un montant de 7,2 milliards d'euros. Un accord doit être trouvé avant l'échéance de ce plan, le 30 juin. La Grèce a besoin de cet argent en particulier pour rembourser les échéances de sa dette au FMI. Tsipras a refusé de payer l'échéance du 5 juin, puis a obtenu le report de toutes les échéances jusqu'à la fin du mois. La partie qui se joue entre ce pays au bord de la faillite et ses créanciers est donc serrée, et se déroule entre «responsables» hors du contrôle de la population.

Il a été question que la Grèce «fasse défaut», ne puisse pas payer et sorte de la zone euro. Cette hypothèse a été dénommée «grecxit», condensé de Grèce et exit. C'est-à-dire sortie de la Grèce de la zone euro. Mais le défaut de paiement serait une perte d'abord pour les créanciers et secouerait la finance internationale.

La dette publique de la Grèce s'élève à 321,7 milliards d'euros. Elle est détenue à 70,5% par des créanciers publics internationaux dont le FMI à hauteur de 32 milliards, et par des pays de la zone euro. L'argent prêté à la Grèce comme aux autres pays lourdement endettés, lui

permet de rembourser les intérêts de sa dette et d'enrichir banques et financiers. En échange de cette fuite en avant il lui est imposé d'écraser sa population sous des mesures d'austérité. Les plus pauvres et même les classes moyennes vivent des situations dramatiques.

Les plus riches par contre sont à l'abri. Car il y a de l'argent en Grèce. Les armateurs et autres capitalistes ont accumulé des fortunes énormes. L'église orthodoxe, subventionnée par l'État, est également fort riche. La fortune du clergé pourrait s'élever, selon la presse grecque, à 2,5 milliards d'euros. Les prêtres orthodoxes, salariés par l'État, coûtent à ce dernier 350 à 400 millions par an. Mais toucher à ces fortunes, il n'en est pas question, ni pour les créanciers, ni pour le gouvernement.

Les économistes mettent en garde contre la fuite des capitaux en cas de sortie de l'euro, voire s'il était question de faire payer les riches, ce que personne n'envisage dans les sphères du pouvoir. Mais il est néanmoins possible de bloquer leurs avoirs, de réquisitionner leur patrimoine et de les exproprier, comme on le fait pour les maigres possessions des pauvres. Cela, seuls des travailleurs en lutte pourraient le faire, mais ce ne serait sûrement pas pour rembourser une dette qui n'est pas la leur mais celle des capitalistes!

## ESPAGNE

### Madrid et Barcelone : Election de deux femmes issues des «Indignés»

La semaine dernière, deux femmes, candidates du mouvement des «Indignés» ont été élues maires de deux grandes villes d'Espagne, Madrid et Barcelone. La première, Manuela Carmena, élue à Madrid, est une juge à la retraite. Elle veut garantir aux enfants pauvres deux repas par jour, et s'adresser aux personnes menacées d'expulsion de leurs logements.

La seconde, élue à Barcelone, Ada Colau, promet un «plan de choc» contre les inégalités à Barcelone, prévoyant de stopper les expulsions de logements, de baisser les tarifs de l'énergie et de mettre en place un revenu minimum de 600 euros.

Le mouvement des «Indignés» est né en mai 2011 lorsque des centaines de milliers de jeunes étudiants ou chômeurs, de travailleurs en emploi ou privés d'emploi, de militants syndicaux, associatifs, de militants politiques (communistes, anarchistes ou socialistes déçus de la politique de la gauche traditionnelle) se sont organisés pour riposter contre la dégradation des conditions de vie et de travail des classes populaires.

Ils sont descendus dans les rues des grandes villes, ont occupé des sites symboliques, ont campé sur de grandes places pendant des jours. Ils ont participé à des actions dans les quartiers où des familles

pauvres se faisaient expulser de leurs logements qu'elles ne pouvaient plus payer.

Depuis la crise de 2007, pour sauver leurs profits le grand patronat, les banquiers et les grandes sociétés capitalistes d'Espagne, soutenus par un gouvernement de gauche, ont pillé les caisses de l'État et ont fait payer la crise aux classes populaires.

Les salaires et les retraites ont été réduits, le taux de chômage a explosé passant de 10% en 2007 à plus de 25,5% en 2014. Les expulsions de logements, les coupures d'eau, de gaz ou d'électricité pour ceux qui ne peuvent plus payer leurs traites ou factures se sont succédé à un rythme fou. Actuellement des millions de personnes en sont réduites à se nourrir grâce aux associations caritatives.

C'est en s'appuyant sur le mouvement des «Indignés» et sur la colère des classes populaires qu'un nouveau Parti de gauche radicale, «Podemos» («nous pouvons»), s'est créé en 2014 à l'approche des élections européennes. Son but est de représenter une alternative électorale aux deux principaux partis : le Parti populaire (PP) pour la droite et le Parti socialiste ouvrier d'Espagne (PSOE) pour la gauche qui ont alterné au pouvoir depuis la chute de la dictature de Franco en 1975 et qui ont mené une politique au service des riches.

Les leaders de Podemos

veulent accéder à des postes de responsabilité car, selon eux, une autre politique est possible. Depuis 2014, Podemos enchaîne les succès électoraux aux élections européennes, aux élections régionales et récemment aux élections municipales où il a soutenu les deux candidates devenues maires de Madrid et Barcelone. Aujourd'hui, la popularité de Podemos et de son porte parole, Pablo Iglesias, reflète un ras-le-bol de la population vis-à-vis de la crise qu'on veut lui faire payer. Cette colère s'exprime par le vote pour des candidats qui dénoncent la corruption du régime et la pauvreté et parlent de changement.

Mais suffit-il de faire confiance à ceux qui se hissent au pouvoir en promettant monts et merveilles ? Sûrement pas ! Les classes populaires payent toujours cher de telles illusions. Surtout que les candidats de la dite gauche radicale ont déjà commencé à faire des alliances



A. Colau

M. Carmena

avec des Partis de la gauche traditionnelle. Par exemple le PSOE a soutenu Manuela Carmena, la nouvelle maire de Madrid, pour qu'elle soit élue.

Ce ne sont pas les élections qui sortiront les travailleurs et les pauvres d'Espagne de la misère et du chômage. Pas plus en Espagne qu'ailleurs, on ne peut créer des emplois et augmenter les salaires et les pensions sans remettre en cause les profits des capitalistes. Pour garantir des services publics de santé et d'éducation dignes, il faut faire payer les plus riches en menant une lutte sans merci contre le pouvoir de la bourgeoisie et des financiers.

Ce n'est pas l'objectif des élus de «Podemos» et des «Indignés», mais ce doit être celui des travailleurs espagnols, eux qui ont montré à maintes reprises leur combativité et leur détermination à se battre pour améliorer leurs conditions d'existence sans attendre les élections.

## ABONNEMENT

12 MOIS :

SOUS PLI FERME 33 €  
SOUS PLI OUVERT 25 €

Je désire m'abonner au journal COMBAT OUVRIER pour une période de ..... mois.

NOM : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

.....

Ci-joint par chèque la somme de ..... Euros.

règlement par chèque adressé à

M. Philippe ANAÏS - Combat Ouvrier.  
1111 Rés Matélie, l'aiguille,  
97128 Goyave - Guadeloupe.  
Antilles françaises

## COMBAT OUVRIER

Responsable de publication  
P. ANAÏS  
Adresser toute correspondance

EN GUADELOUPE

COMBAT OUVRIER  
M. Philippe Anaïs  
1111 Rés Matélie, l'aiguille,  
97128 Goyave - Guadeloupe.

EN MARTINIQUE

Louis MAUGÉE  
B.P. 821  
97258 FORT-DE-FRANCE CEDEX

COMPOSITION - IMPRESSION  
Imp. ERAPRESS  
Commissaire pantaire 51728

Site Internet de Combat Ouvrier  
<http://www.combat-ouvrier.net>

Pour nous écrire sur internet  
[redaction@combat-ouvrier.net](mailto:redaction@combat-ouvrier.net)